pour représenter le dit collége électoral de Wellington dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable Hollis Smith, décédé, John Sewall Sanborn, de Sherbrooke, écuier, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, daté le huitième jour de mai présent, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, Québec, 11 mai 1863.

> L. R. FORTIER, Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A John Fennings Taylor, écuier, Greffier du Conseil Législatif, Québec.

Province du Canada, savoir:

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le vingt-neuvième jour d'avril dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de Saint Clair, (James Flintoft, écuier, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de Saint Clair), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de Saint Clair dans le Conseil Législatif de cette province, en remplacement de l'honorable Malcolm Cameron, qui depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de Saint Clair, a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : celle d'imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, pour la province du Canada, John Wilson, écuier, de la cité de London, Canada Ouest, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, en date du seizième jour de mai dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, Québec, 22 mai 1863.

L. R. FORTIER, Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A John Fennings Taylor, écuier, Greffier du Conseil Législatif, Québec.

Province du Canada, ) SAVOIR:

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le vingt-deuxième jour d'avril dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier-rapporteur pour le collége électoral de Rigand, (François-de-Sales Bastien, écuier, nommé officier-rapporteur pour le collége électoral de Rigand), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collége électoral de Rigand dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable Robert U. Harwood, qui, depuis son élection comme représentant du dit collége électoral de Rigand, est décédé, Eustache Prudhomme, écuier, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, daté le troisième jour de juin, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, Québec, 11 juin 1863.

> L. R. FORTIER, Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A John Fennings Taylor, écuier, Greffier du Conseil Législatif, Québec.